



**Séance extraordinaire du conseil municipal
Le 29 avril 2026 à 9h00 à la salle Lavoie-St-Laurent
de l'hôtel de ville et par webinaire**

ORDRE DU JOUR

- 1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour**
- 2. Périodes de commentaires et de questions portant sur les sujets de l'ordre du jour**
 - 2.1 Aucun
- 3. Approbation du procès-verbal**
 - 3.1 Aucun
- 4. Dossiers de la mairie**
 - 4.1 Aucun
- 5. Dossiers de la direction générale et du greffe**
 - 5.1 Don de terrain pour implantation du projet de logements de la Place Bastion - autorisation de signature
- 6. Dossiers de la trésorerie**
 - 6.1 Aucun
- 7. Dossiers de l'urbanisme et de l'environnement**
 - 7.1 Aucun
- 8. Dossiers du développement et du tourisme**
 - 8.1 Services pour l'entretien des platebandes municipales - octroi de contrat
- 9. Dossiers de loisir, culture et vie communautaire**
 - 9.1 Aucun
- 10. Dossiers des travaux publics et des bâtiments**
 - 10.1 Aucun
- 11. Dossiers de la sécurité publique**
 - 11.1 Aucun
- 12. Prochaine séance**
 - 12.1 Aucun
- 13. Autres sujets**
 - 13.1 Aucun
- 14. Tour de table du conseil**
 - 14.1 Aucun
- 15. Période de commentaires et de questions**
 - 15.1 Aucun
- 16. La levée de la séance**
 - 16.1 Aucun



**VILLE DE CARLETON-SUR-MER
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Carleton-sur-Mer tenue le 29 avril 2026, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville et par webinaire.

Étaient présents : M. Mathieu Lapointe, Maire
M. Régis Leblanc, conseiller
M. Esteban Figueroa, conseiller
M. David Landry, conseiller
Mme Denise Leblanc, conseillère

Quorum : le quorum est constaté.

Mathieu Lapointe, maire, préside la séance.

Est également présent à la séance, Antoine Audet, directeur général et greffier-trésorier.

26-04-083 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par M. Régis Leblanc
Et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères des conseillers

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire tenue le 29 avril 2026 soit accepté.

DOSSIERS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DU GREFFE

26-04-084 DON DE TERRAIN POUR IMPLANTATION DU PROJET DE LOGEMENTS DE LA PLACE BASTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Carleton-sur-Mer a confirmé son appui au projet de logements de la "Place Bastien" de l'organisme Les Habitations Tracadièche par l'octroi d'un congé de taxes foncières de 30 ans, d'un montant de 105 000 \$ et d'un don de deux terrains (lots 3 547 933 et 3 547 934) (résolution 26-01-007);

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu un projet d'acte notarié pour procéder officiellement au don des terrains, préparé par Me Jean-François Monette;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Denise Leblanc
et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères:

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer approuve le projet d'acte notarié pour le don des deux terrains (numéro de lots 3 547 933 et 3 547 934).

QUE le directeur général et greffier-trésorier, M. Antoine Audet, soit autorisé à signer l'acte et tout autre document pour conclure cette transaction.

DOSSIERS DU DÉVELOPPEMENT ET DU TOURISME

26-04-085

SERVICES POUR L'ENTRETIEN DES PLATEBANDES MUNICIPALES - OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Carleton-sur-Mer dispose de nombreuses platebandes nécessitant des entretiens réguliers;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Carleton-sur-Mer ne dispose ni des ressources ni de l'expertise pour réaliser l'entretien régulier des platebandes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a obtenu une offre de services professionnels en horticulture pour combler ce besoin;

CONSIDÉRANT QUE l'offre correspond aux besoins signifiés par la permanence de la Ville.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Esteban Figueroa
et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères:

QUE le contrat d'entretien annuel des platebandes municipales soit accordé à Terra, services horticoles, au montant de 20 900\$, sans les taxes applicables.

LA LEVÉE DE LA SÉANCE

26-04-086

LA LEVÉE DE LA SÉANCE

À 9:05, Mme Denise Leblanc propose la levée de la séance.

Accepté.

Mathieu Lapointe
Maire

Antoine Audet
Directeur général et greffier-trésorier